

20 juil 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 20 juillet 2004

Récollets à Nivelles

Sur proposition de Monsieur Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé ce dernier à vendre à la Ville de Nivelles l'ancien Couvent des Récollets, à Nivelles.

Sur proposition de Monsieur Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé ce dernier à vendre à la Ville de Nivelles l'ancien Couvent des Récollets, à Nivelles.

Cet immeuble, situé place du Souvenir, à Nivelles, fut utilisé comme bâtiment scolaire avant d'être occupé par la Justice, jusqu'en 2001. Il héberge actuellement deux services de la Ville de Nivelles : l'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme. Or, la ville de Nivelles souffre aujourd'hui d'un important manque de place pour héberger son administration. Le bâtiment des Récollets doit lui permettre de rassembler ses services administratifs en un lieu aisément accessible aux citoyens. La vente à la ville de Nivelles se fera de gré à gré.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>